

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRETTERANS

Délibération N° 16-2024

SÉANCE du 02 avril 2024

Nombres de membres :

En exercice : 08

Présents : 08

Absent : 0

Représenté :

Vote POUR : 08

Vote CONTRE : 00

Abstentions : 00

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf du mois d'avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Joël JOLY, Maire

Date de la convocation :

19/03/2024

Etaient présents : BACH Jean-Philippe, FORTIN Romain, GUINOT Annie, JOLY Jean-Joël, MILLOT Alex, OUALLET Sébastien, ROUX Bernard, TRULLARD Sandrine

Absents :

Représentés :

Date d'affichage :

19/03/2024

OBJET : OFFRE LATHUILLERE POUR COUPES DE PEUPLIERS

Le Maire informe le conseil municipal des propositions de la société LATHUILLERE :

- 3 150 € pour une coupe de peupliers d'environ 70 m³ au lieu-dit « Au Saucedame
- 2 450 € pour une coupe de peupliers d'environ 70 m³ à « la Grande Accrue ».

Une fois remise en état, la parcelle « Au Saucedame » pourrait être proposée à la plantation à l'association « Forestiers du Monde » qui donne des aides financières et des conseils pour la reforestation. Les écoles de Pierre de Bresse pourraient également participer au projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE les deux propositions de la société LATHUILLERE et le projet de plantation par l'association « Les forestiers du Monde ».

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 071-217102078-20240402-16_2024-DE



Pour extrait conforme, certifié exécutoire,

Le Maire
Jean-Joël JOLY

